

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : SureMASTR TP53  
**Réf. (kit chimique)** : MR-0160.024  
**Référence** : PCR Mix Plex 1 I-1060  
PCR Mix Plex 2 I-1061  
Taq DNA Polymerase I-0650  
AR 2 I-0793

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations** : Réactif analytique.  
Uniquement des fins de recherche. Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic.  
PCR Mix Plex 1 0.24 mL  
PCR Mix Plex 2 0.24 mL  
Taq DNA Polymerase 0.008 mL  
AR 2 1 mL

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Belgium  
De Kleetlaan 5 bus 9  
1831 Diegem  
Belgium

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : PCR Mix Plex 1 Mélange  
PCR Mix Plex 2 Mélange  
Taq DNA Polymerase Mélange  
AR 2 Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

**Taq DNA Polymerase**  
H412

TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE -  
Catégorie 3

**Composants de toxicité inconnue** : PCR Mix Plex 1 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 30 - 60%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale inconnue : 1 - 10%  
PCR Mix Plex 2 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de

**Date d'édition/Date de révision** : 03/10/2018

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

	Taq DNA Polymerase	toxicité par inhalation inconnue : 30 - 60%
	AR 2	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale inconnue : 1 - 10%
<b>Composants d'écotoxicité inconnue</b>	: PCR Mix Plex 1	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 10 - 30%
	PCR Mix Plex 2	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 30 - 60%
		Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 1.1%
		Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 1.1%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

<b>Mention d'avertissement</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement.
<b>Mentions de danger</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase  AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Conseils de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. Non applicable.
<b>Intervention</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Stockage</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase  AR 2	Non applicable. Non applicable. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. Non applicable.
<b>Ingrédients dangereux</b>	: Taq DNA Polymerase	Non applicable.
<b>Éléments d'étiquetage supplémentaires</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

dangereux

### Exigences d'emballages spéciaux

**Avertissement tactile de danger** : PCR Mix Plex 1 Non applicable.  
 PCR Mix Plex 2 Non applicable.  
 Taq DNA Polymerase Non applicable.  
 AR 2 Non applicable.

### 2.3 Autres dangers

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : PCR Mix Plex 1 Aucun connu.  
 PCR Mix Plex 2 Aucun connu.  
 Taq DNA Polymerase Aucun connu.  
 AR 2 Aucun connu.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances** : PCR Mix Plex 1 Mélange  
 PCR Mix Plex 2 Mélange  
 Taq DNA Polymerase Mélange  
 AR 2 Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
Taq DNA Polymerase	REACH #: Annexe V	≥25 - ≤50	Non classé.	[2]
Glycérol	CE: 200-289-5			
Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	CAS: 56-81-5 CAS: 9036-19-5	<1	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) <b>Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	[1] [5]

### Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

[6] Divulgaration supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Contact avec les yeux** : PCR Mix Plex 1 Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

PCR Mix Plex 2 Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Taq DNA Polymerase Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.

AR 2 Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures.

**Date d'édition/Date de révision** : 03/10/2018

3/21

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### Inhalation

: PCR Mix Plex 1

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

PCR Mix Plex 2

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Taq DNA Polymerase

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

AR 2

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

### Contact avec la peau

: PCR Mix Plex 1

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

PCR Mix Plex 2

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Taq DNA Polymerase

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

AR 2

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Ingestion

: PCR Mix Plex 1

Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

PCR Mix Plex 2

Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

		quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Taq DNA Polymerase	Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	AR 2	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	PCR Mix Plex 2	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Taq DNA Polymerase	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
	AR 2	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin traitant</b>	: PCR Mix Plex 1	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	PCR Mix Plex 2	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Taq DNA Polymerase	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	AR 2	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements spécifiques</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	:	PCR Mix Plex 1	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
		PCR Mix Plex 2	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
		Taq DNA Polymerase	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
		AR 2	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	:	PCR Mix Plex 1	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore
		PCR Mix Plex 2	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore
		Taq DNA Polymerase	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
		AR 2	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>			
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	:	PCR Mix Plex 1	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
		PCR Mix Plex 2	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
		Taq DNA Polymerase	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
		AR 2	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: PCR Mix Plex 1

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

PCR Mix Plex 2

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Taq DNA Polymerase

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

AR 2

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : PCR Mix Plex 1

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

PCR Mix Plex 2

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Taq DNA Polymerase

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

AR 2

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.



## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Pour les secouristes</b>	: PCR Mix Plex 1	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	PCR Mix Plex 2	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Taq DNA Polymerase	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	AR 2	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: PCR Mix Plex 1	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	PCR Mix Plex 2	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Taq DNA Polymerase	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.
	AR 2	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>		
<b>Méthodes de nettoyage</b>	: PCR Mix Plex 1	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	PCR Mix Plex 2	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Taq DNA Polymerase	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle


avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

AR 2 Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

**6.4 Référence à d'autres rubriques** : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.  
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.  
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Mesures de protection** :  PCR Mix Plex 1 Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

PCR Mix Plex 2 Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Taq DNA Polymerase Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

AR 2 Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Conseils sur l'hygiène professionnelle en général** : PCR Mix Plex 1 Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

PCR Mix Plex 2 Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Taq DNA Polymerase Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

AR 2 Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	: PCR Mix Plex 1	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	PCR Mix Plex 2	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	Taq DNA Polymerase	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	AR 2	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Recommandations</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
------------------------	--	--

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	PCR Mix Plex 1	Non applicable.
	PCR Mix Plex 2	Non applicable.
	Taq DNA Polymerase	Non applicable.
	AR 2	Non applicable.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Taq DNA Polymerase Glycérol	<b>Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: aérosol

#### Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

#### DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

#### PNEC

Aucune PNEC disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

**SureMASTR TP53**

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	: PCR Mix Plex 1	Liquide.
	: PCR Mix Plex 2	Liquide.
	: Taq DNA Polymerase	Liquide. [Clair. / solution]
	: AR 2	Liquide.
<b>Couleur</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Incolore.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Odeur</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>pH</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	: PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	: PCR Mix Plex 2	Non disponible.
	: Taq DNA Polymerase	Non disponible.
	: AR 2	Non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	: PCR Mix Plex 1  PCR Mix Plex 2  Taq DNA Polymerase AR 2	Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Non disponible. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	:	PCR Mix Plex 1	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
		PCR Mix Plex 2	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
		Taq DNA Polymerase	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
		AR 2	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	:	PCR Mix Plex 1	Le produit est stable.
		PCR Mix Plex 2	Le produit est stable.
		Taq DNA Polymerase	Le produit est stable.
		AR 2	Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	:	PCR Mix Plex 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
		PCR Mix Plex 2	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
		Taq DNA Polymerase	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
		AR 2	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	:	PCR Mix Plex 1	Aucune donnée spécifique.
		PCR Mix Plex 2	Aucune donnée spécifique.
		Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique.
		AR 2	Aucune donnée spécifique.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	:	PCR Mix Plex 1	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
		PCR Mix Plex 2	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
		Taq DNA Polymerase	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
		AR 2	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	:	PCR Mix Plex 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
		PCR Mix Plex 2	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
		Taq DNA Polymerase	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
		AR 2	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	DL50 Voie orale	Rat	2800 mg/kg	-

### Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	1 Percent	-

### Sensibilisant

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Informations sur les voies d'exposition probables

PCR Mix Plex 1  
PCR Mix Plex 2  
Taq DNA Polymerase  
AR 2

Non disponible.  
Non disponible.  
Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée,  
Inhalation.  
Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: PCR Mix Plex 1 PCR Mix Plex 2 Taq DNA Polymerase AR 2	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.



SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

<b>Contact avec la peau</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucune donnée spécifique.
	PCR Mix Plex 2	Aucune donnée spécifique.
	Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique.
	AR 2	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec les yeux</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucune donnée spécifique.
	PCR Mix Plex 2	Aucune donnée spécifique.
	Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique.
	AR 2	Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Exposition de courte durée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

#### Exposition prolongée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels pour la santé

<b>Généralités</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: PCR Mix Plex 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	PCR Mix Plex 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu.
	AR 2	Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	Aiguë CE50 210 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CL50 10800 µg/l Eau de mer	Crustacés - Pandalus montagui - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 8600 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 7200 µg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	3.77	78.67	faible

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

#### Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut	Numéro de référence	Date de révision
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	Substance de degré de préoccupation équivalent concernant l'environnement	Recommandé	ED/169/2012	2/10/2014

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux**

PCR Mix Plex 1	Non applicable.
PCR Mix Plex 2	Non applicable.
Taq DNA Polymerase	Non applicable.
AR 2	Non applicable.

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

**Surveillance médicale renforcée** : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

 SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

### Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds


Non inscrit.

### Liste d'inventaire

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Indéterminé.
<b>Chine</b>	: Indéterminé.
<b>Europe</b>	: Indéterminé.
<b>Japon</b>	: <b>Inventaire du Japon (ENCS):</b> Indéterminé. <b>Inventaire du Japon (ISHL):</b> Indéterminé.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Indéterminé.
<b>Thaïlande</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.
<b>Viêt-Nam</b>	: Indéterminé.


**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations


 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
PNEC = concentration prédite sans effet  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
 <b>DNA Polymerase</b> Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

### Texte intégral des mentions H abrégées

 <b>DNA Polymerase</b> H319 H400 H410  H412	Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--	---


**Date d'édition/Date de révision** : 03/10/2018

20/21

 SureMASTR TP53

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### [Texte intégral des classifications \[CLP/SGH\]](#)

 <b>Taq DNA Polymerase</b> Aquatic Acute 1, H400	TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 1, H410	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 3, H412	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
Eye Irrit. 2, H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

**Date d'édition/ Date de révision** : 03/10/2018

**Date de la précédente édition** : 18/01/2018

**Version** : 2.1

#### [Avis au lecteur](#)

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.